

Mairie de Miramont-Sensacq (40320)

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 25 JUILLET 2022 à 19H00

Le Conseil Municipal de la commune de Miramont-Sensacq s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Pascal BEAUMONT, Maire.

| | |
|--|-----------|
| Date de la convocation : 19/07/2022 | |
| Nombre de Conseillers | |
| En exercice : | 11 |
| Présents : | 10 |
| Votants : | 10 |

Étaient présents : BEAUMONT Pascal, BERGERET Nathalie, BORTHAYRE Guy, DAVASAGAEN Patricia, DELHOSTE Jean-Luc, LAFITTE Jean-Baptiste, LAFITTE-TROUQUÉ Jean-Marc, LARROUQUÉ Maryse, MOUNET Nathalie, THEUX Sabine.

Étaient Excusés : PORTASSAU Joël

Secrétaire de séance : MOUNET Nathalie

Ordre du jour :

- Modification de la délibération n°2022_04_07 : Amortissement du capital de l'emprunt du SIVU scolaire
- Zonage PLUi
- Dissolution de l'AFAF : Transfert de l'actif et du passif pour la commune de Miramont-Sensacq
- Validation du RPQS 2021 du Syndicat des Eaux
- Point sur les fêtes
- Point sur les départs retraites

Liste des délibérations :

| N° | Intitulé | Approuvée ou rejetée |
|------------|--|----------------------|
| 2022_07_01 | Modification du montant du capital de l'emprunt à amortir du SIVU scolaire - ABROGE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION 2022_04_07 | Approuvée |
| 2022_07_02 | DM N°1 : Modification du montant du capital de l'emprunt du SIVU scolaire | Approuvée |
| 2022_07_03 | Dissolution de l'AFAF-Transfert de l'actif, du passif et de la trésorerie pour la commune | Approuvée |
| 2022_07_04 | Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif du Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan | Approuvée |

1. Modification de la délibération n° 2022_04_07 : Amortissement du capital de l'emprunt du SIVU scolaire. (DEL_2022_07_01)

Cette délibération a déjà été prise mais avec le mauvais montant : 225 144,04 au lieu de 225 307,58. La différence est de 163,54. Le conseil Municipal est dans l'obligation de prendre une nouvelle délibération.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

2. DM N°1 : Modification du montant du capital de l'emprunt du SIVU scolaire (DEL_2022_07_02)

Investissement recettes :

168758 : 225307,58 (+163,54)

Investissement dépenses :

25415332 : 225307,58 (+163,54)

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

3. Zonage PLUI : PLUI Chalosse Tursan.

Après 5 ans d'existence on a utilisé la zone du lotissement et une partie de la zone pour le groupe scolaire

Il s'agit aujourd'hui de se prononcer sur la suppression de

- 80 ares (section 1AU) qui se situe à côté du lotissement
- 80 ares excentrées du bourg de Miramont-Sensacq, chemin de St PE (section 1Ava)

Un nouveau zonage est proposé (voir plan local d'urbanisme). On ne peut toucher la zone UX est déjà avec des constructions (dont zone de lavage).

4. Dissolution de l'AFAPAF : Transfert de l'actif et du passif pour la commune de Miramont-Sensacq. (DEL_2022_07_03)

Sur l'excédent de 7 230,49 nous revient un actif de 2 450,37 avec le chemin et le fossé. Le Conseil Municipal vote le transfert de l'actif et du passif.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

5. Validation du RPQS du syndicat de Eaux. (DEL_2022_07_04)

Doit être validé au sein des Conseils Municipaux.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

6. Point sur les fêtes.

- Buvettes installées la veille
- Installation du coffret électrique au lac est prévu
- Aller chercher les plots de protection (7) à Garlin (Jean Marc Laffite et Jean Luc Delhoste)
- Les feux tricolores sont réservés chez Locadour à Aire-sur-Adour (Jean Marc Laffite et Jean Luc Delhoste ; Jean Baptiste Laffite et Benoit)
- Le SIETOM doit amener les poubelles au local. Benjamin DUCOUSSO se propose de rapporter le sable pour les arènes.
- Pour le moment pas de retour de la Préfecture ni du SDIS concernant le feu d'artifice.

- Le vin d'honneur aura lieu au lac à 12h ; comme annoncé sur les affiches. Nous proposons du mousseux et des gâteaux apéritifs
- La messe aura lieu au bourg à 10h30
- Course landaise : les pompiers volontaires (4) seront présents mais pas de camion. Donc il faudra prévoir un endroit pour coucher et soigner un éventuel blessé.

7. Point sur les départs à la retraite.

- ➔ Le cadeau d'Alain a été choisi : salon de jardin avec grande table et 8 fauteuils à aller chercher chez Centrakor à Hagetmau (580 euros)
- ➔ Pour Mimi : un Karcher ou un souffleur. Nous nous décidons pour le karcher.


Dates pressenties : 10 ou 12 août. À voir avec les intéressés avant de fixer la date définitive.

8. Questions diverses :

- Eglise de Sensacq : les travaux ont commencé. L'assurance prendrait en charge la totalité du financement.
- WC au stade : bungalow avec les urinoirs, toilettes et lavabos. Environ 6 000 euros d'occasion.
- Photovoltaïque à la salle polyvalente. Personne ne répond pour le moment. Il faudrait 45 000 euros pour sortir les éverites.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h30.

Approuvé en séance du 05 septembre 2022

| QUALITÉ | NOM | PRÉNOM | SIGNATURE |
|----------------------|----------|--------|---|
| Maire | BEAUMONT | Pascal |  |
| Secrétaire de séance | THEUX | Sabine |  |